

Bulletin d'Inscription
Action Collective TPE / PME 2018 – HAUTES-PYRENEES
BUREAUTIQUE

Informations relatives à l'entreprise	
Raison sociale :	
Adresse :	
CP Ville :	
N° Siret :	
Contact :	
Téléphone :	
Mail :	
Effectif :	

Organisme de formation	
Pôle formation UIMM Adour	
afpiadour.tarbes@metaladour.org	
Marie-Hélène DOMINGUES/ Tél. : 05 62 37 21 91	
<p>Module A : Word Initiation, 14 heures</p> <p>Module B : Word Perfectionnement, 14 heures</p> <p>Module C : Excel Initiation, 14 heures</p> <p>Module D : Excel Perfectionnement, 14 heures</p> <p>Module E : Powerpoint, 14 heures</p>	

En cochant cette case, je réalise ma demande de gestion et de financement à l'ADEFIM Midi-Pyrénées et j'ai bien pris en compte la mention ci-dessous :

« L'OPCAIM règle les coûts pédagogiques liés à la formation à laquelle vous inscrivez un ou plusieurs de vos salariés, vous faites, à travers le présent document, la demande à votre OPCA, de prendre en charge cette formation ».

Votre OPCA, à travers sa délégation régionale l'ADEFIM Midi-Pyrénées, vous informera de la prise en charge accordée. **Les heures d'absence donneront lieu à une refacturation de l'ADEFIM.**

<p>Vous vous engagez à libérer les stagiaires afin qu'ils puissent assister à l'action de formation. Même financées, les actions de formation collectives ont un coût : toute annulation de dernière minute sera susceptible de vous être directement facturée par l'organisme de formation.</p> <p>Pour les entreprises en régime plus de 11 salariés, les frais de gestion s'élèvent à 3% du cout pédagogique.</p>	<p>Fait à Le Signature de l'employeur et cachet</p>
--	---

Informations stagiaires à renseigner au verso

